

Evènements prévus dans notre village

(La situation sanitaire avec la crise du Covid-19 ne nous permet pas d'établir un calendrier des manifestations)



Agence Postale de Diesen

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 10h à 12 h



LA POSTE



**TOUTES LES INFOS
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :
Saint-Avoid Synergie (CASAS)
www.agglo-saint-avoid.fr**

DIESEN INFOS

Juillet 2021



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie, 1 rue de Porcelette

Tél : 03 87 93 06 33

Fax : 03 87 93 33 46

Courrier : mairie.diesen@wanadoo.fr

www.mairiediesen.com

Horaires d'ouverture de la Mairie au Public

Du lundi au vendredi de 10h à 12 h

Agence postale du lundi au vendredi de 10 h à 12 h



N° 3/21 Publié par la Mairie de Diesen — JUILLET 2021

Départs

Départ à la retraite de Mme Bies Fabienne

Mercredi 30 juin, une sympathique manifestation s'est déroulée à la mairie à l'occasion du départ à la retraite de Mme Fabienne Bies. Elle a œuvré dans notre agence postale et la mairie depuis plus de 40 années. Arrivée à l'ouverture de la poste en septembre 1980, elle a partagé ces dernières années et la mairie.



Mme Laurent, DGS a retracé sa carrière et M. le Maire dans son discours a rappelé qu'elle a toujours veillé au bien être du personnel avec bienveillance et rigueur. Avec tendresse et amitié nous lui souhaitons une longue et agréable retraite!

Des changements à l'école

Départs de M. Schmitt Jacques et de Mme Zapp Christine

M. Schmitt Jacques, Directeur, quitte Diesen pour continuer sa carrière comme Directeur de l'école Schweitzer à Creutzwald. Il a enseigné puis dirigé notre école communale pendant près de 25 années.

Mme Clément Céline assurera la direction à compter de la prochaine rentrée.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et de satisfactions dans sa nouvelle fonction.

Mme Zapp Christine enseignante de CP/CE1 est nommée à la prochaine rentrée à L'Hôpital. Elle a enseigné à Diesen pendant 20 années

La municipalité remercie très chaleureusement M. Schmitt et Mme Zapp, pour leur contribution au bien être et à la réussite scolaire des élèves de Diesen.



Les élus du CMJ s'expriment sur la crise de la Covid

Le Covid 19 est très embêtant ; à l'école on est obligé de porter le masque et on ne pourra pas faire la visite au collège, c'est dommage. On est obligé de garder un mètre de distance ou plus, on ne peut même plus jouer normalement, c'est agaçant. Toute la vie est chamboulée. **Aurore Rolshausen**

Je vis la Covid assez bien, c'est-à-dire que je supporte bien de porter le masque, cela ne me dérange pas ! Voir ses amis est devenu plus compliqué mais le fait de pouvoir quand même se voir de temps en temps fait du bien **Coralie Noël**

Personnellement, je l'ai bien vécu, mais je m'ennuyais beaucoup car je n'avais personne avec qui jouer ! Mes parents sont trop occupés pour jouer avec moi.

Lana Muller

Je trouve que c'est dommage de ne plus se voir en dehors de notre école entre amis, sans masques. Les réunions familiales pour les anniversaires, Noël, Pâques... non plus ! Les magasins fermés, pfiou !!! Quelle galère ! En plus, culturellement, on ne peut plus visiter pour accroître nos connaissances. **Nolyne Kannengiesser**

Le Covid est un virus mauvais pour la santé et le moral. Il faut tout faire pour l'arrêter. C'est embêtant à l'école de devoir porter le masque mais il faut respecter les gestes barrières: c'est le seul moyen d'arrêter cette épidémie ! **Laura Rolshausen**

... et sur le city stade

Je trouve que le city stade est bien mais pratiquement personne ne porte le masque ! Les plus grands ne nous laissent pas jouer ou peu. Un porte vélo serait super pour que les vélos ne traînent n'importe où ! **Aurore Rolshausen**

Le city stade est une installation qui ravit petits et grands, qui dans l'ensemble est bien respectée. Je pense que c'est une très belle structure . **Coralie Noël**

Je trouve que le city stade est bien car on peut y jouer au foot ! Mais il y a tout le temps des grands qui nous empêchent de jouer. Il est très rare qu'ils n'y soient pas, du coup on ne peut pas souvent y jouer ! **Lana Muller**

Il est vraiment génial ! Hyper beau ! On peut faire d'autres sports que le football et le basketball. Pour se rejoindre entre amis, c'est super ! **Nolyne Kannengiesser**

Je trouve que le city stade est une bonne idée, mais je trouve anormal qu'il y ait des personnes d'autres villages et que ceux de Diesen n'ont pas un accès en priorité ! Il faudrait mettre un panneau plus grand pour l'interdiction des motos et limiter le nombre de personnes. Il faudrait aussi prévoir des moments réservés aux plus jeunes en interdisant l'accès aux adultes de 16h à 18h !

Laura Rolshausen

Le conseil municipal des jeunes

Le **C.M.J.** (Conseil municipal des Jeunes) s'est réuni le 9 avril pour un point sur les projets à mettre en œuvre cette année .



Réunion du 28 mai : un point a été fait sur l'avancement des projets et leur planification



Le vendredi 2 juillet, un goûter de fin d'année scolaire a été proposé en mairie pour échanger avec les membres du CMJ.



Organisation d'une journée « ville propre » avec les membres du CMJ

Le samedi 5 juin de 10h à 12h les membres du CMJ ont ramassé les déchets aux alentours du City stade et du parc 1. Les enfants du CMJ souhaitent ainsi sensibiliser les habitants de Diesen et les usagers du city stade (de Diesen ou d'ailleurs) de l'importance du respect de l'environnement.



Emma, une jeune fille engagée pour l'environnement

Emma, lors de ses visites chez sa mamie qui habite Diesen, réalise des « Eco balades » dans les forêts de notre village. Cette petite habitante de Jarny est très sensible à l'Ecologie et à l'avenir de notre planète.



Des défibrillateurs à disposition

Des défibrillateurs ont été installés par la commune

La commune de Diesen a installé 2 défibrillateurs à des endroits stratégiques. Ils sont à disposition des habitants en cas de besoin.

- Devant le foyer pour le secteur foyer , terrain de football ou tennis
- Devant la mairie pour le secteur Mairie, city stade ou église



Mardi 30 juin, M. le Maire, les adjoints, le secrétaire de Mairie et des présidents ou membres des associations locales ont bénéficié d'une formation de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur. Cette formation a été assurée par M. Alexandre Ferry.



La **défibrillation**, appelée aussi choc électrique externe ou cardioversion, est le geste qui consiste à délivrer volontairement et de manière brève un courant électrique dans le cœur lorsque celui-ci présente certains troubles du rythme. Il est destiné à rétablir un rythme cardiaque normal.

Noces d'OR

M. et Mme Reslinger,

Lundi 19 avril, une délégation municipale s'est rendue au domicile des époux Reslinger Raymond et Gabrielle à l'occasion de leurs noces d'or, pour leur remettre des fleurs et un panier garni au nom de la commune.

Ils se sont mariés le 17 avril 1971 à Diesen. Deux enfants, Laurent et Valérie sont nés de leur union et la famille s'est ensuite agrandie avec 4 petits enfants : Lola, Hugo, Nicolas et Alexandre. Raymond a travaillé à Atochem comme technicien de fabrication et Gabrielle, femme au foyer.

Tous deux ont la même passion pour la pétanque et sont membres du 3ème âge de Diesen, Mme est active au sein de club de tricot du foyer.

Toutes nos félicitations !



M. et Mme Lecoeuvre

Samedi 24 avril les époux Lecoeuvre Guy et Thérèse ont fêté leurs noces d'or. Ils se sont mariés il y a 50 ans.

La famille s'est agrandie avec la naissance de leur fille Nadia puis par leurs 2 petites filles : Chloé et Flora

Thérèse tenait un magasin de robes de mariées à Sarreguemines et Guy était exploitant en jeux automatiques

Toutes nos félicitations !

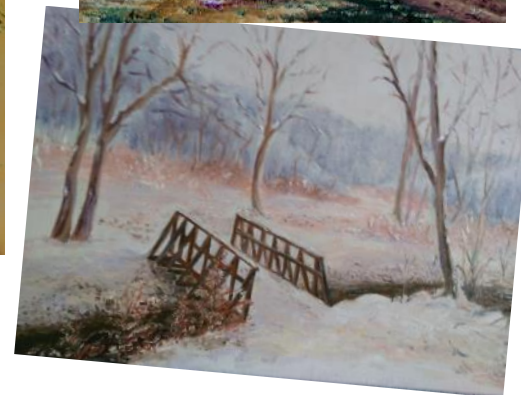


Le coin des artistes de Diesen

A chaque édition de ce Diesen info, nous vous proposons de publier les œuvres d'un artiste de Diesen.

Ce mois-ci c'est Marie Annick Kardach qui nous propose ses superbes peintures originales.

Bravo et un grand merci!



Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égavage, les résidus de taille de haies et arbustes, et les résidus de débroussaillage,

**Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie .
Vous pouvez également en faire un compost individuel.**



Divagation des animaux domestiques

Il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » son chien ou son chat. Un chat ou chien en divagation dans une commune peut être alors mis en fourrière .

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ;
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locaux.

NUISANCES SONORES DE 22H À 6H DU MATIN

La municipalité rappelle le droit de la population au calme entre 22h et 6h du matin.

Si vous êtes victime de nuisances sonores commises par un voisin, il est conseillé de commencer par essayer de trouver une solution amiable. Parlez avec votre voisin des nuisances sonores dont il est l'auteur pour lui faire prendre conscience des désagréments causés. Merci pour votre compréhension



J'entretiens mon trottoir

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »

Règlement Sanitaire Départemental (art.32)



Ecole

Des dictionnaires pour les élèves de CM2.

Comme chaque fin d'année scolaire, une délégation municipale conduite par M. le Maire, les adjoints et des parents d'élèves se sont rendus le jeudi 2 juillet à l'école pour remettre à tous les élèves des friandises à l'occasion de cette fin d'année scolaire.



Classe de PS/MS/GS



Classe de GS/CP



Classe de CP/CE1



Classe de CE2/CM1

M. le Maire, au nom de la commune a remis aux élèves de la classe de CM2 de Mme Jung, des dictionnaires à tous ceux qui quittent l'école pour continuer leur scolarité au collège à la prochaine rentrée scolaire.

M. le Maire dans son discours, en s'adressant aux élèves a tenu à féliciter les Parents, les Enseignants qui ont œuvré et vous ont encouragés tout au long de votre scolarité à l'école primaire. Vos acquis de connaissances et de savoirs au fil des années vous permettent de construire votre avenir.

M. le Maire a souhaité aux élèves beaucoup de réussite et d'épanouissement au collège et a remis à chaque élève un dictionnaire.

M. le Directeur au nom du ministre de l'Education nationale a remis un exemplaire d'un classique « Les fables de la Fontaine »

La classe de CM1 et CM2 a interprété le chant « Lili » de Pierre Perret qui dénonce le racisme

Bonne route et tous nos vœux de réussite au collège !



Le lotissement « Fauvettes des roseaux »

Les travaux de réalisation de la voirie et des réseaux d'eau et d'assainissement et des réseaux secs se poursuivent pour la création de 5 parcelles dans le lotissement communal des « Fauvettes des roseaux »

L'entreprise SMTPF réalise ce chantier qui devrait s'achever mi-juillet.

Les nouveaux propriétaires de ces parcelles vont pouvoir ensuite démarrer la construction de leur maison individuelle



Un bassin de rétention des eaux a été créé pour récolter les eaux pluviales du lotissement



Des réunions de chantier hebdomadaires sous la responsabilité de M. Feidt, maître d'œuvre de la société Berest, permettent de suivre l'avancée des travaux.



Les activités du périscolaire.



Pour tous renseignements et inscriptions au périscolaire, contactez Mme Lucas Catherine : Tél : 06 82 02 85 92



Les activités du périscolaire ont été nombreuses et variées : jeux d'extérieur, d'intérieur, parcours, peinture, jeux de quilles ...



Commémorations

Samedi 8 mai

Dans le cadre des mesures sanitaires liées à la crise, la préfecture a demandé de maintenir les commémorations du 8 mai, mais en comité restreint.



M. le Maire et les adjoints et l'association des Anciens Combattants et du soldat Français de Diesen ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale et honoré la mémoire des hommes tombés pour la France et des défunts disparus en 2020 et 2021, lors de deux cérémonies distinctes.

Chacun a déposé une gerbe, a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre délégué auprès de la mi-

nistre des armées chargée de la mémoire et des anciens combattants et de l'UNC.

Chaque cérémonie s'est achevée par le chant de la Marseillaise.



Dimanche 25 avril

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

M. le Maire et les adjoints ont respecté une minute de silence à la mémoire des déportés et ont lu un texte en leur souvenir



Inauguration du parc photovoltaïque

Vendredi 11 juin, M. le Maire et les adjoints ont participé à l'inauguration du parc photovoltaïque installé partiellement sur notre commune.

Cette centrale, développée par la société montanSOLAR, produira 18 000 MWh par an soit la consommation électrique de près de 7700 foyers et permettra d'éviter de rejeter dans l'atmosphère près de 10 500 tonnes de CO2 chaque année.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Salvatore Coscarella, président de la Cas-sas, M. Michael PIETSCH, dirigeant de MontanSolar



Des travaux dans la commune

Elagage des platanes près du terrain de football

Début avril la société SNS est intervenue pour élaguer les platanes qui bordent le terrain de football.



Rénovation du mur d'affichage pour les élections



Le mur mis à disposition des candidats aux élections départementales et régionales a été entièrement restauré et repeint

Bacs à fleurs

De nouveaux bacs à fleurs ont été installés près du colombarium au cimetière municipal.





LE P'TIT PLAQUISTE

Plâtrier/ Plaquiste
32, rue d'alsace
57890 DIESEN

06 23 84 42 08

Eddy.debienne@orange.fr

MARY'S Sauce et condiments

8a, rue d'Alsace
Vente en direct tous les lundis
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

infoconso.marys@gmail.com



NOUS SOUTENONS NOS ENTREPRISES LOCALES

Harmony Beauté

Soins et ongles à

06 28 97 63 80



L'Atelier de Calogero

Fabrications artisanales de
garde-corps inox/métal, .

Tél: 07 78 11 76 17



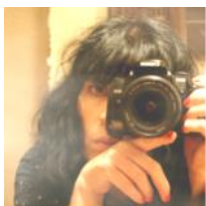
Services à la personne:
Entretien de la maison et travaux ménagers-
Espace vert
Contact : clairfinish.services@gmail.com
Tél: 07 49 13 02 17



**Entretien ménager, surface vitrée remise
en état fin de chantier, encombrant, jardi-
nage, démaquage.**
Contact : clairfinish@gmail.com
Tél: 07 67 22 02 53 (devis gratuit)

Sabrina PILLONI

18 rue D'alsace Die-
sen
**Artiste Photo-
graphe**



[sabri-
na.piloni.photographe@gmail.com](mailto:sabrina.piloni.photographe@gmail.com)

Tél: 06 85 08 07 78

Taxi



Ville de Metz
Metz-Nancy / Thionville / Nancy

06 70 08 54 96

padoan.marc@yahoo.com

Nouveau à Diesen

Borchers anaïs :
Entreprise L'Cré'Anaais
Création de bougies person-
nalisées et artisanales en Cire
végétale de soja et de bougies
à image/photo personnali-
sable.



**Photo' L.G'Graphie pour
la photographie**

Photographie en extérieur ou
en studio
Animaux, couple, naissance,
grossesse etc

21 rue de l'école 57890 Diesen - Facebook : Anaïs pro Borchers—Tél: 07 71 17 30 87
anaaisphotocrea@hotmail.com

ROSCH Elec , électricité

Tél : 06 88 44 44 08



GAEC St HENRI

Vente à la ferme de viande et
charcuterie de porc

Tél : 06 13 62 36 42



Boulangerie, Pâtisserie FOURRIER

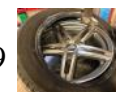
Tél : 03 87 82 64 64



M. BURTIN

Emmanuel

Montage de pneus
Tél : 07 61 43 46 29



PAELLA ROSA

Tél : 03 87 82 77 57



Si vous êtes artisan ou com-
merçant à Diesen et vous
souhaitez que votre activité
figure chaque année dans le
Diesen infos, veuillez nous
en informer par mail à la
mairie

Mairie.diesen@wanadoo.fr